

L'an DEUX MIL TREIZE, le SAMEDI 26 OCTOBRE, à 09 h 14, le Conseil Municipal de Saint-Denis s'est assemblé en cinquième séance annuelle, dans la Salle des Délibérations, sur convocation légale du Maire faite en application des Articles L. 2121-10 et L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales (séance clôturée à 11 h 48).

Il a été, conformément aux dispositions de l'Article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé à la nomination de la Secrétaire de Séance prise dans le sein du Conseil Municipal. JUSTINE Marie Séverine a été désignée, par vote à main levée et à l'unanimité des votants, pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

ÉTAIENT PRÉSENTS

ANNETTE Gilbert/ MAILLOT Gérald/ HOAREAU Jean-François/ PICARD Hajasoa/ VICTORIA RETOURNAT Danielle/ PESTEL René Louis/ VÉLOUPOULÉ MERLO Nalini/ ARMAND Alain/ HUMBLOT Nicole/ ESPÉRET Jean-Pierre/ BRISSAC-FÉRAL Claude/ COUDERC Alain/ ADAME Brigitte/ ANDAMAYE Marie-Annick/ ISIDORE Marylise/ LOUISE Rose Blanche/ CLAIN Claudette/ KICHENIN Virgile/ CATHERINE Aline/ ASSABY Maximilien/ NATIVEL Mickaël (arrivé à 09 h 39 pendant la présentation du Rapport n° 13/5-02/ JAVEL François/ TURPIN Marie-Annick (arrivée à 09 h 43 pendant la présentation du Rapport n° 13/5-04)/ CASSIM-CADJEE Mohammad (arrivé à 10 h 22 pendant la présentation du Rapport n° 13/5-09/ NAILLET Philippe/ LOWINSKY Jacques/ PAULÉE Marie-Thérèse/ PELTIER Hélyette/ ORPHÉ Monique/ FRANÇOISE Gérard/ VARONDIN Frédéric/ BAREIGTS Éricka/ AHAMADI Salama/ TOQUET Stéphanie/ CÉCILÉRY Nathalie/ JUSTINE Marie Séverine/ FOURNEL Dominique/ ALLIÉ Carmen/ TROTET Maryse/ BARDIÈRE Jean-Michel/ VICTORIA René-Paul/ HOARAU Serge/ CHÉFIARE Claudine

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS

EUPHRASIE Didier		par PESTEL René Louis
HOARAU Emmanuel	pour toute la durée de la séance	par LOWINSKY Jacques
FIDJI Jean-Claude		par MAILLOT Gérald
LOCATE Raziah		par FOURNEL Dominique
BAREIGTS Éricka	à son départ, à 11 h 19, pendant la présentation du Rapport n° 13/5-15	par CLAIN Claudette

Les membres présents, au nombre de 43 sur 55, ont pu délibérer en exécution de l'Article L. 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

ÉLUS INTÉRESSÉS

Article L. 2131-11 du Code Général des Collectivités Territoriales

En application des dispositions de l'Article L. 2131-11 du Code Général des Collectivités Territoriales, les élus intéressés n'ont pas pris part au vote portant sur les Rapports dont la liste suit.

- TOQUET Stéphanie	(sur son signalement)	au titre du FISAC	Rapport n° 13/5-06
- TOQUET Stéphanie	(sur son signalement)	au titre du PLU	Rapport n° 13/5-09
- TROTET Maryse	(sur son signalement)		
- ANNETTE Gilbert		au titre du CCAS de Saint-Denis	Rapport n° 13/5-17 et Rapport n° 13/5-18
- VICTORIA RETOURNAT Danielle			
- PESTEL René Louis			
- ANDAMAYE Marie-Annick			
- ISIDORE Marylise			
- TURPIN Marie-Annick			
- ORPHÉ Monique			
- TROTET Maryse			
(1) ALBANY Christian			
- HOAREAU Jean-François		à titre personnel	Rapport n° 13/5-26
- ANDAMAYE Marie-Annick		au titre de l'EPFR	Rapport n° 13/5-27
- JAVEL François			
(2) FIDJI Jean-Claude			
- ORPHÉ Monique			
- MAILLOT Gérald		au titre de la SIDR	Rapport n° 13/5-30 et Rapport n° 13/5-32
(3) PONIN-BALLOM Gino			
- ORPHÉ Monique			

FISAC Fonds d'intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce
 PLU Plan local d'Urbanisme
 CCAS Centre communal d'Action sociale
 EPFR Etablissement public foncier de la Réunion
 SIDR Société immobilière du Département de la Réunion
 (1) (2) (3) absents à la séance

.../...

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20131026-13500-DE
Date de réception préfecture : 29/10/2013

ÉLUS INTÉRESSÉS

Article L. 2131-11 du Code Général des Collectivités Territoriales

(suite)

- ANDAMAYE Marie-Annick au titre de l'EPFR Rapport n° 13/5-35
- JAVEL François
(2) FIDJI Jean-Claude
- ORPHÉ Monique

- ANNETTE Gilbert au titre du CCAS de Saint-Denis
- VICTORIA RETOURNAT Danielle
- PESTEL René Louis
- ANDAMAYE Marie-Annick
- ISIDORE Marylise
- TURPIN Marie-Annick
- ORPHÉ Monique
- TROTET Maryse
(1) ALBANY Christian

- ANNETTE Gilbert au titre du CCAS de Saint-Denis Rapport n° 13/5-37
- VICTORIA RETOURNAT Danielle
- PESTEL René Louis
- ANDAMAYE Marie-Annick
- ISIDORE Marylise
- TURPIN Marie-Annick
- ORPHÉ Monique
- TROTET Maryse
(1) ALBANY Christian

EPFR *Etablissement public foncier de la Réunion*
CCAS *Centre communal d'Action sociale*
(1) (2) *absents à la séance*

DÉPLACEMENTS D'ÉLUS en Salle des Délibérations pendant les travaux

Élus	Horaires	Remarques
	ARRIVÉES	
NATIVEL Mickaël	à 09 h 39	pendant la présentation du Rapport n° 13/5-02
TURPIN Marie-Annick	à 09 h 43	pendant la présentation du Rapport n° 13/5-04
CASSIM-CADJÉE Mohammad	à 10 h 22	pendant la présentation du Rapport n° 13/5-09
	DÉPLACEMENTS	
MAILLOT Gérald	de 09 h 51 à 10 h 03	du Rapport n° 13/5-05 au Rapport n° 13/5-07
TOQUET Stéphanie	de 09 h 52 à 10 h 02	du Rapport n° 13/5-06 au Rapport n° 13/5-07
ANNETTE Gilbert	de 10 h 00 à 10 h 09	du Rapport n° 13/5-07 au Rapport n° 13/5-08
TOQUET Stéphanie	de 10 h 23 à 10 h 56	du Rapport n° 13/5-09 au Rapport n° 13/5-10
TROTET Maryse	de 10 h 23 à 11 h 04	du Rapport n° 13/5-09 au Rapport n° 13/5-11
FOURNEL Dominique	de 10 h 50 à 11 h 07	du Rapport n° 13/5-09 au Rapport n° 13/5-12
CHEFIARE Claudine	de 11 h 07 à 11 h 10	du Rapport n° 13/5-12 au Rapport n° 13/5-14
NATIVEL Mickaël	de 11 h 31 à 11 h 41	du Rapport n° 13/5-24 au Rapport n° 13/5-35
HOAREAU Jean-François	de 11 h 33 à 11 h 35	du Rapport n° 13/5-26 au Rapport n° 13/5-27
HOAREAU Serge	de 11 h 41 à 11 h 43	du Rapport n° 13/5-35 au Rapport n° 13/5-36
	DÉPARTS	
BAREIGTS Éricka	à 11 h 19	au Rapport n° 13/5-15 <i>procuration à CLAIN Claudette</i>
CHEFIARE Claudine	à 11 h 23	au Rapport n° 13/5-18

Le Maire certifie que le compte rendu de la présente séance a été affiché à la porte de l'hôtel de Ville de Saint-Denis le 29 OCT. 2013 et que le nombre de Conseillers Municipaux présents a été de 43 sur 55.

29 OCT. 2013

Signé électroniquement par :
Le Maire
29/10/2013



Gilbert ANNETTE

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20131026-13500-DE
Date de réception préfecture : 29/10/2013